



EUROSPORT



bretagne



K.A.S Kerfeunteun Animations Sportives

TOUR DU FINISTÈRE
 Samedi 16 avril



2016

31^e édition

Coupe de France PMU

Connectez-vous !
www.tourdufinistere.fr



Siège social : 8 D, avenue de la France Libre - 29000 QUIMPER
 Mobile 00 33 (0)6 08 55 16 56 Email : jpwtdf@orange.fr



TOUR DU FINISTERE
Coupe de France PMU
Samedi 16 avril 2016

Organisateur :

Jean-Paul Waterloos
8 D avenue de la France Libre 29000 Quimper
Mobile : 00.33.(0).6.08.55.16.56 E. Mail : jpwtidf@orange.fr
Site officiel internet : www.tourdufinistere.fr

Comité d'organisation

| Fonctions | Nom - Prénom |
|---|--|
| Directeur de l'organisation | Jean-Paul Waterloos |
| Directeur adjoint de l'organisation Gestion Générale moyens techniques | Raymond Ferrant Raymond Le Boulbard |
| Secrétaire Déléguée permanence | Edith Debelhoir Isabelle Canevet |
| Trésorier - Protocole Gestion affiches-Programmes | Loïc Debelhoir |
| Buffet départ – Accueil invités | Patrice Poirier Philippe Luyer |
| Logistique site arrivée - Structures Structures | Daniel Canevet – Jean Diraison Michel Le Yeuch |
| Parc automobile Invités itinérants | Fred Le Corre Gilles Rivoal – Serge Le Saint |
| Logistique Générale Visuels extérieurs | Daniel Diligeart – Jean Le Moal Jacques Darcillon |
| Restauration | Luc Guilloux Robert Loussouarn |
| Logistique site départ | Dominique Réalland Jean Balanec |
| Sécurité générale | Georges Kergonna Louis Dorval |
| Sono Vidéo | Roger Chalony |
| PAO – Reprographie | René Salaun |
| Relations Publiques | Marc Fayet |
| Relations Médias | Gérard Classe |

Assistance comité

| | |
|---------------------|---------------------|
| Alexandra Rannou | Philippe Pétillon |
| Robert Evano | Pascal Ouadec |
| Bertrand Bodilis | Christian Poupon |
| Pierre Jezequel | Michel Le Brun |
| Alain Lern | Michel Le Bras |
| Micheline Le Moigne | Jean-René Patérour |
| Christelle Quéré | Marc Debelhoir |
| Marcel Clerc'h | Jean-René Le Bras |
| Daniel Autret | Jean-Yves Alanou |
| Jacques Suignard | Jean Floch |
| Michel Pouliquen | Yves Breton |
| Georges Kergonna | Raymond Le Boulbard |
| Jean-Pierre Le Goff | |

Composition du collège des commissaires

| Fonctions | Nom – Prénom |
|-----------------------------|------------------------|
| Président du Jury | Jurgen Deryckère |
| Commissaire 1 | Henri Pecquenard |
| Commissaire 2 | Ludovic Sylvestre |
| Juge à l'arrivée | Patrice Teffaine |
| Commissaire moto 1 | Philippe Cescatti |
| Commissaire moto 2 | Christophe Le Dastumer |
| Agent de contrôle du dopage | |

Information course

| Fonctions | Nom – Prénom |
|--|----------------------------------|
| Speaker 1 | Daniel Mangeas |
| Speaker 2 | Michel Bourhis |
| Liaison radio-tour – dépannage neutre | Vitta |
| Info caravane | Paul Thomas |
| Info liaison podium | France Bleu Breiz Izel |
| Ardoisier | Elisabeth Jégou/Jean-Michel Fily |
| Classements intermédiaires « sprints » | Anne Massé |
| Moto info | Jean-Jacques Auffret |

Assistance course

| Fonctions | Nom – Prénom |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| Médecin | Jean-Paul Louboutin |
| Ambulance | Alizé ambulances |
| Secours circuit arrivée Quimper | Hôpital de Cornouaille – SMUR |
| Car podium | Crédit Agricole-Portix-Trégor sono |
| Moto dépannage neutre | Vitta |
| Régulation course | Micheline Le Moigne |
| Photo - Finish | Matsport |
| Motos (sécurité-Commissaires-Presses) | Motards Sports Médias Evènements |
| Véhicules officiels | G.Nédélec-Peugeot Quimper |
| Sonorisation | Daniel Bourhis |

Avec le concours des :

Services du peloton motorisé du Finistère et services de police municipal
Signaleurs bénévoles

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1 : Organisation

Le Tour du Finistère est organisé par le comité d'organisation Kerfeunteun Animations Sportives « K.A.S. » 8 D avenue de la France Libre 29000 Quimper sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) . L'épreuve se dispute le samedi 16 avril 2016.

Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour.

L'épreuve est classée en classe 1.1. Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants pour le classement UCI calendrier continental :

| | | | | | | | | | | | | |
|---------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Place | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| Points | 125 | 85 | 70 | 60 | 50 | 40 | 35 | 30 | 25 | 20 | 15 | 10 |
| Place | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| Points | 5 | 5 | 5 | 3 |
| Place | 25 | | | | | | | | | | | |
| Points | 3 | | | | | | | | | | | |

Article 3 : Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Pro Teams (maxi 50%) - Continentales Professionnelles UCI - Continentales UCI - Nationales

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipes est de minimum 5 et de maximum 8 coureurs.

Article 4 : Permanence

Permanence veille du départ à Quimper : Vendredi 15 avril 2016 de 15H30 à 16H45

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence :

Hôtel Ibis Quimper Nord
Rue Gustave Eiffel Quartier de l'Hippodrome 29000 Quimper
Tel : 02.98.90.53.80 Fax : 02.98.52.18.41
Sortie Quimper Nord sur la voie express N 165

Réunion des Directeurs Sportifs

La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 17H00 le vendredi 15 avril 2016 et aura lieu à l'Hôtel Ibis Quimper Nord.

Permanence de départ à Saint-Evarzec : Samedi 16 avril 2016 de 09H00 à 12H00

Halle des sports
Rue de la Liberté
29170 Saint-Evarzec
Tel : 06.45.27.79.97

Permanence d'arrivée à Quimper : Samedi 16 avril 2016 de 14H30 à 18H30

Complexe Stade de Penvillers
Entrée rue de Stang Bihan 29000 Quimper - Tel : 06.45.27.79.97

Article 5 : Coupe de France PMU

L'épreuve attribue des points pour la Coupe de France PMU 2016 qui comporte un classement individuel, et un classement individuel des jeunes (25 ans et moins dans l'année), pour tous les coureurs, et un classement par équipes pour les groupes français.

Article 6 : Radio Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence **157 550 MHz**.

Article 7 : Ravitaillement

Une zone de ravitaillement est matérialisée sur 3 kilomètres à partir du kilomètre 87.1 avant la traversée de Plonevez du Faou.

Article 8 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par « Vitta ».

Le service est assuré au moyen de 3 véhicules de dépannage.

Article 9 : Service médical :

Conformément aux articles 1.2.066, 1.2.067 et 1.2.068 du règlement UCI, l'épreuve dispose d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, et comme prévu aux articles 1.1.006 et 1.1.022, les coureurs et accompagnateurs d'un groupe sportif doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également le rapatriement) qui pourraient leur être dispensés en dehors de la course.

Liste des hôpitaux

Centre hospitalier de Cornouaille, **14 bis avenue Yves Thépot**

29000 Quimper

Tel : 02.98.52.60.60

Centre hospitalier universitaire, 2 avenue Foch 29200 Brest

Tel : 02.98.22.33.33

Centre hospitalier des pays de Morlaix, 15 rue Kersaint Gilly 29600 Morlaix Cedex

Tel : 02.98.62.61.60

Article 10 : Déviation

Une déviation obligatoire est mise en place pour les véhicules y compris les motos à 50 mètres avant la ligne d'arrivée, à droite vers le Stade de Penvillers, permettant de rejoindre directement en suivant le fléchage le parcours derrière la ligne d'arrivée.

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules de la Direction de l'organisation, ses Commissaires, du Médecin officiel, et du Directeur Sportif du vainqueur s'il arrive détaché avec au moins une minute d'avance (article 2.3.006 du règlement UCI).

Article 11 : Opérations de départ à Saint-Evarzec

09H30 Equipement véhicules suiveurs

Distribution des macarons, plaques officielles (motos et voitures)

Montage des radios.

Tout véhicule non muni de plaque officielle sera interdit dans la caravane course.

10H15 Réunion d'information motards et chauffeurs échelon course.

A la permanence (Halle des sports)

Seules les motos, ainsi que les véhicules « Direction de l'organisation et de la course », « Juge à l'arrivée », sont autorisés à doubler les coureurs

Les voitures des Directeurs Sportifs et du service médical ne pourront le faire qu'après accord du Directeur de course (ravitaillement – dépannage)

10H35 : Signature de la feuille d'émargement et présentation des équipes au public sur le podium parking (Halle des sports) suivi d'une deuxième présentation des équipes par Daniel Mangeas pour les invités VIP dans la Hall des sports.

11H30 Mise en place des véhicules officiels et directeurs sportifs

11H35 : Appel des concurrents

11H40 : Départ fictif

12H00 : Départ officiel lancé du Tour du Finistère

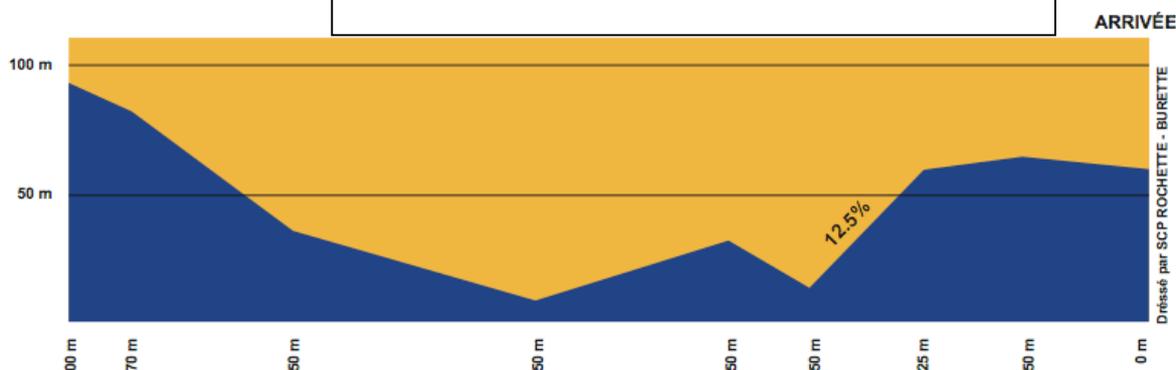


Article 12 : Modalités et opérations d'arrivée à Quimper

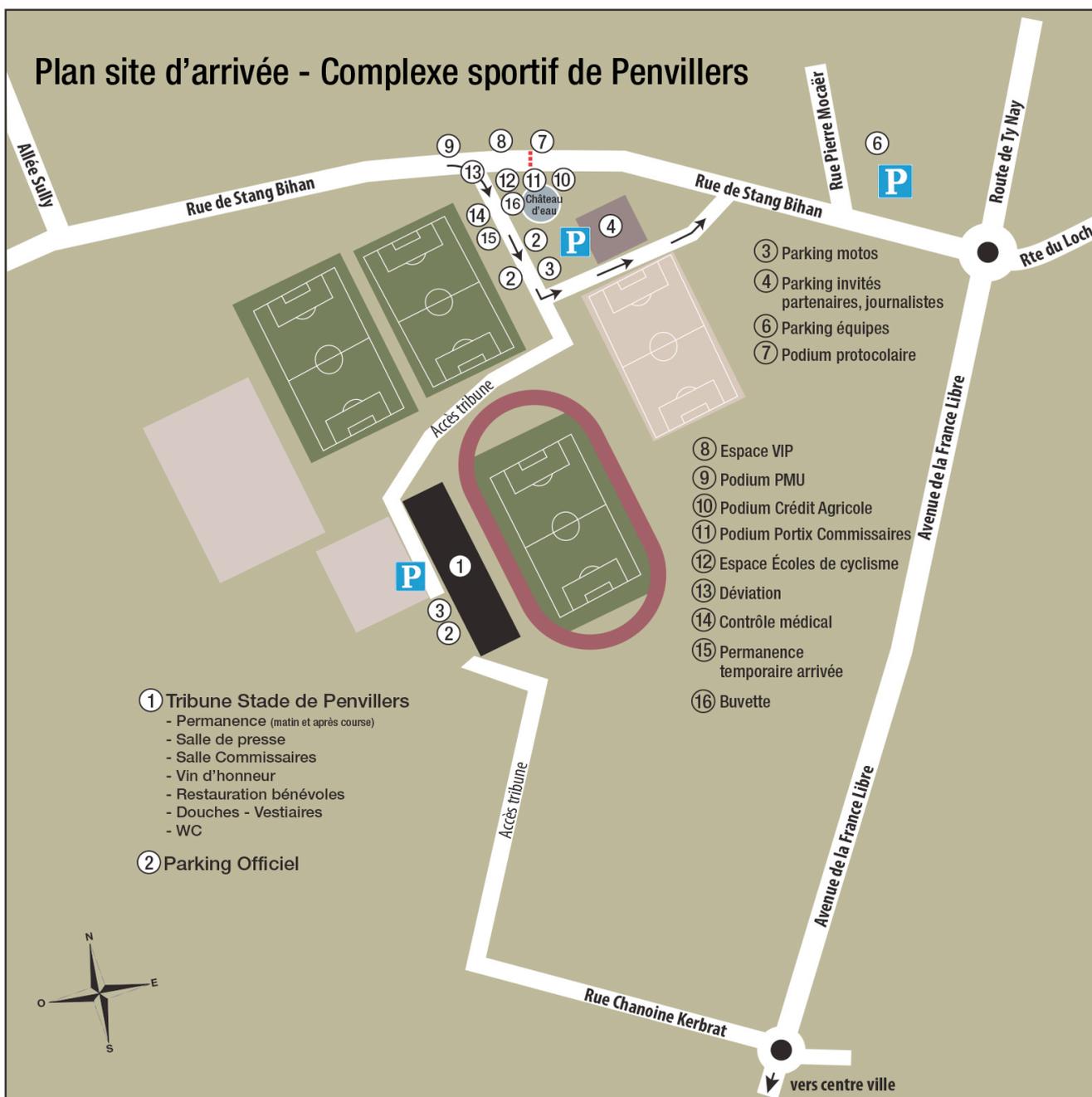
Arrivée

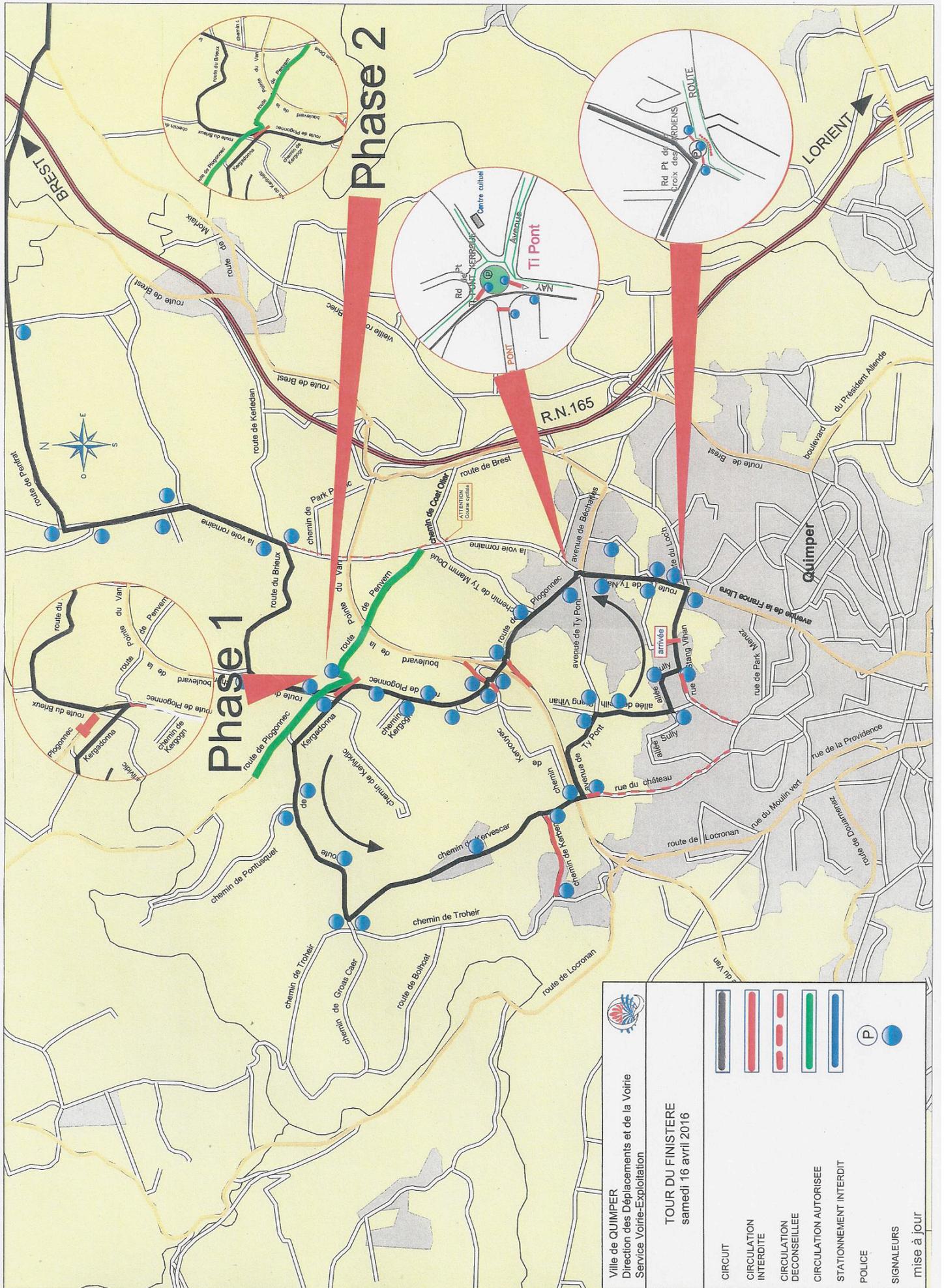
L'arrivée étant jugée sur un circuit de 8,7 Km à effectuer 5 fois, l'entraide autorisée entre coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons les commissaires peuvent décider une neutralisation à l'entrée du circuit.

Profil des 4 derniers kilomètres



Plan site d'arrivée - Complexe sportif de Penvillers





Phase 2

Phase 1


 Ville de QUIMPER
 Direction des Déplacements et de la Voirie
 Service Voirie-Exploitation

TOUR DU FINISTERE
 samedi 16 avril 2016

| | |
|---|--------------------------|
|  | CIRCUIT |
|  | CIRCULATION INTERDITE |
|  | CIRCULATION DECONSEILLÉE |
|  | CIRCULATION AUTORISÉE |
|  | STATIONNEMENT INTERDIT |
|  | POLICE |
|  | SIGNALEMENT |
| | mise à jour |

Permanence d'arrivée

Complexe Stade de Penvillers
rue de Stang Bihan
29000 Quimper
Tel : 06.45.27.79.97
Secrétariat arrivée – Diffusion des résultats

Contrôle médical

Bureau Service des Sports Division Technique (en face de la déviation)
32 rue de Stang Bihan
Tel : 02.98.64.37.81 Fax : 02.98.64.25.33

Vestiaires – douches – WC

Tribune, Complexe Sportif de Penvillers, face à la ligne d'arrivée.

Salle de classement pour les commissaires

Tribune, Complexe Sportif de Penvillers

Salle de Presse

Tribune, Complexe Sportif de Penvillers

Article 13 : Prix

Classement général individuel de l'épreuve : Grille 14.477 Euros

| | | | | | | | |
|---|-------------|----|------------|----|------------|----|------------|
| 1 | 5785 | 6 | 433 | 11 | 147 | 16 | 147 |
| 2 | 2895 | 7 | 433 | 12 | 147 | 17 | 147 |
| 3 | 1445 | 8 | 287 | 13 | 147 | 18 | 147 |
| 4 | 715 | 9 | 287 | 14 | 147 | 19 | 147 |
| 5 | 580 | 10 | 147 | 15 | 147 | 20 | 147 |

Sprints Intermédiaires « Trophée Crédit Agricole »

Un classement des sprints intermédiaires est organisé sur 7 sprints en cours d'épreuve. Les 3 premiers de chaque sprint marqueront 5, 3 et 1 points. Un classement général avec dotation sera établi à l'issue de l'épreuve. Participeront à ce classement les coureurs classés à l'arrivée. En cas d'égalité, le nombre de premières places sera déterminant puis le nombre de deuxièmes places et enfin le nombre de troisièmes places. En cas de nouvelle égalité, selon l'UCI (2.3.037) le classement à l'arrivée départage les coureurs ex aequo dans les classements individuels annexes.

Meilleur Jeune – Trophée Le Télégramme

Un trophée sera attribué au meilleur jeune né en 1993 ou après (23 ans dans l'année).

Premier coureur Breton – Trophée de la Région Bretagne

Un trophée sera attribué au premier coureur Breton né ou licencié en Bretagne.

Le plus combatif – Trophée du Conseil Départemental

Un trophée sera attribué au lauréat du prix de la combativité, qui récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix est décerné par un jury présidé par le Directeur de l'organisation.

Article 14 : Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% (2.3.039) du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Article 15 : Antidopage

Les règlements antidopage de l'UCI et de la FFC s'appliquent intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux du « Bureau Service des Sports Division Technique, 32 rue de Stang Bihan » à proximité de la ligne d'arrivée (à l'entrée de la déviation).

Article 16 : Protocole

Conformément aux articles 1.2.112 et 1.2.113 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition :

- les trois premiers de l'épreuve
- les vainqueurs des classements annexes suivants : « Trophée Crédit Agricole », « meilleur jeune », « premier coureur Breton », « le plus combatif ».
- le leader de la Coupe de France ou en cas d'absence son Directeur Sportif, et le meilleur Jeune de la Coupe de France.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

En cas d'absence sur le podium des coureurs, l'Organisateur se réserve le droit de prendre certaines dispositions comme la non remise des primes.

Article 17 : Pénalités

Les dispositions du présent règlement particulier sont réputées acceptées par les concurrents du seul fait de leur engagement à l'épreuve. Les infractions feront l'objet de pénalités prévues au règlement de l'UCI.

Article 18 : Développement durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Planning de l'organisation

Permanences

Vendredi 15 avril Hôtel Ibis Nord à Quimper

15H30 à 16H45 Permanence
17H00 Réunion des Directeurs Sportifs

Samedi 16 avril Permanences Départ et Arrivée

09H00 à 12H00 Départ : Saint-Evarzec (Halle des sports)
14H30 à 18H30 Arrivée : Complexe Stade de Penvillers

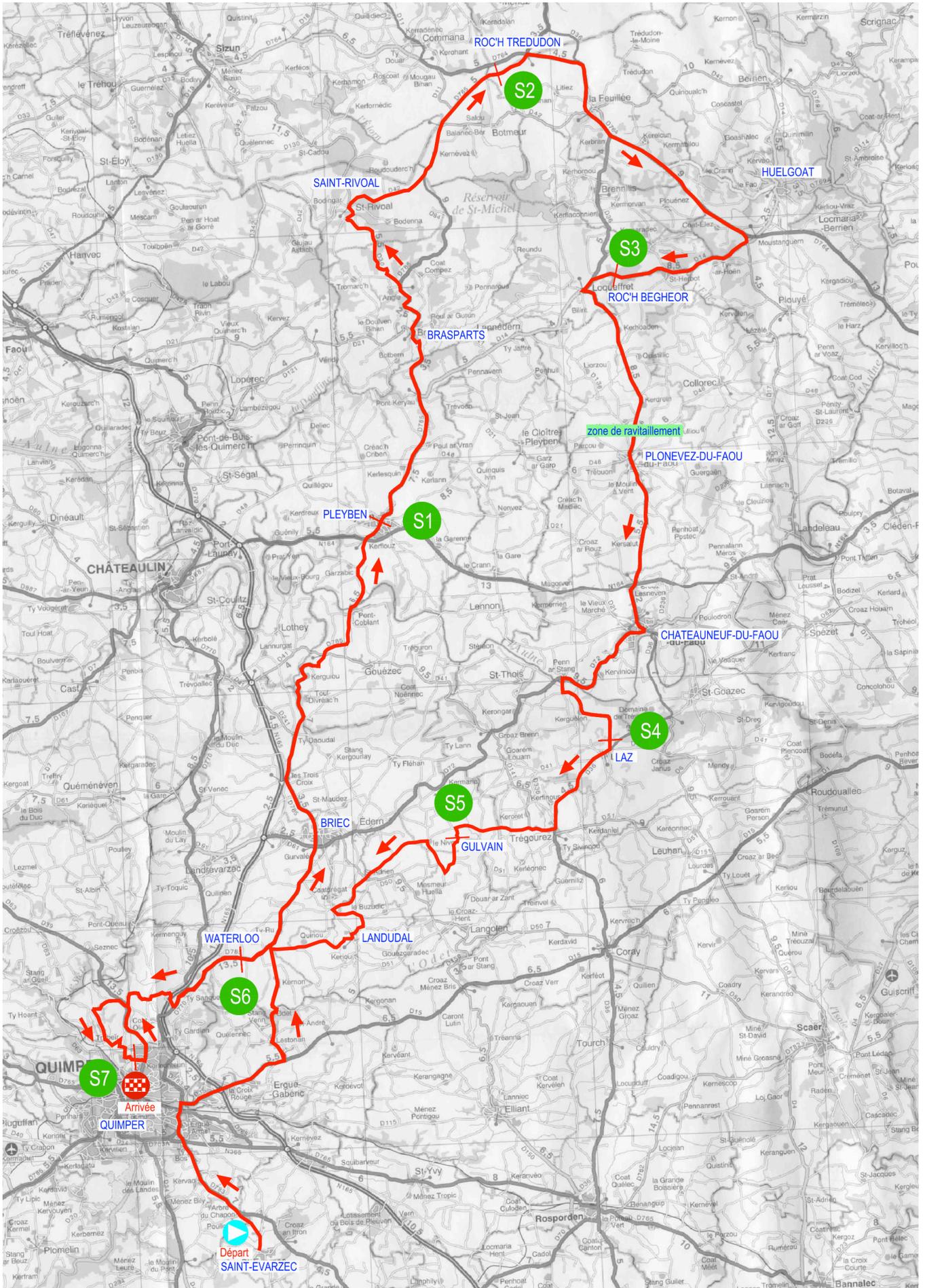
Opérations de départ du samedi 16 avril à Saint-Evarzec (Hall des sports)

- 09H30 Equipement véhicules suiveurs
- 10H15 Réunion d'information des motards et chauffeurs échelon course
- 10H35 Signature de la feuille d'émargement et présentation des équipes sur le podium
- 11H30 Mise en place des véhicules officiels et directeurs sportifs
- 11H35 Appel des concurrents
- 11H40 Départ fictif
- 12H00 Départ officiel lancé

Opérations d'arrivée du samedi 16 avril à Quimper -

- 15H16 Arrivée sur le circuit des coureurs du Tour du Finistère
- 16H23 Arrivée suivie du protocole du Tour du Finistère
- 17H30 Vin d'honneur

Plan du parcours : Saint-Evarzec - Quimper



193 Km



QUIMPER
ARRIVÉE

SAINT-EVARZEC
DÉPART

Armor·lux

KAS
Kerfeunteun Animations Sportives

31^e édition
16 avril 2016